

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2020



LE MOT DU MAIRE

Cérémonie des vœux du 17 janvier 2020 L'au revoir de M. Guérineau aux Gervinois

Après 35 ans d'engagement en tant qu'élu municipal et 25 années comme premier magistrat, Robert GUÉRINEAU a décidé de ne pas briguer un cinquième mandat.

La cérémonie du 17 janvier dernier a donc été l'occasion d'adresser ses derniers vœux à la population gervinoise en tant que maire élu et pour ceux qui l'ont entouré dans cette aventure (depuis bien longtemps pour certains), de vivre un beau moment d'émotions.



Balade
en marais
gervinois,
À la découverte
d'un milieu fragile
et remarquable

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Pages 2 et 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

Compte rendu des réunions des 4 novembre, 9 décembre 2019 et 13 janvier 2020

La présentation suivante est un condensé.
Toutes les délibérations sont accessibles en ligne
sur le site Internet de la commune :
<http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VOIRIE

Assainissement : rapport annuel sur le prix et la qualité du service – année 2018

Indicateurs techniques :

- Volumes facturés : 64,582 m³ (après coef) ;
- Canalisations : 15,6 km ;
- Postes de relèvement : 10 ;
- Nombre d'abonnés : 919.

Indicateurs financiers :

	part de l'exploitant	part de la collectivité
Tarif de l'eau	20,23 € HT	37€ HT
Abonnement (part fixe)	0,6835 € HT/m ³	0,8500€ HT /m ³

Organismes publics : 0,15 € HT ;
(redevance modernisation réseaux)
TVA : 5,5 % ;
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ : 2,38 €
soit 285,60 € pour 120 m³.

Lotissement Le Bois Cathus – Proposition de transfert des équipements communs dans le domaine public communal

Le 6 octobre dernier, un courrier de Mme Anicette BARBE-REAU a été reçu en mairie sollicitant Monsieur le Maire pour le transfert, dans le domaine public communal, des équipements du lotissement Le Bois Cathus. Une visite d'inspection du lotissement a été organisée avec l'agence de service aux collectivités locales de Vendée qui a conclu à la possibilité pour la commune de reprendre les équipements communs.

Aménagement sécuritaire du centre bourg – Avant-projet définitif de la rue de la ruée au parking du villebon (séquence 5)

L'objectif principal des travaux est d'assurer la continuité de la liaison piétonne le long de la RD948 reliant les équipements, services et commerces majeurs de la commune, en

conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que de participer à l'attractivité du cœur de bourg. L'aménagement se poursuit bien dans un souci de cohérence tant dans le traitement des espaces que dans l'usage des matériaux avec les premières tranches de travaux effectués. Cet aménagement aura pour but également de remettre à niveau les réseaux situés sous la voirie, notamment celui d'eau pluviale en cohérence avec le schéma directeur.

Honoraires de la maîtrise d'oeuvre

Le montant des honoraires de la maîtrise d'oeuvre est de 38 925,50 € HT.

Demande de financement à l'Etat

Le Conseil municipal a sollicité une subvention à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux globaux (travaux + maîtrise d'oeuvre + divers), soit la somme de 203 710,65 € auprès de l'Etat pour l'année 2020, dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire du centre bourg séquence 5.

Effacements de réseaux et travaux de voirie 2020

Un programme d'effacement de réseaux est envisagé pour 2020 sur le chemin du Gaveau (2^e tranche) ainsi que sur les chemins de la Sauzaie et de l'Orée des Bois. La Société Publique Locale d'Aménagement, assistant à maîtrise d'ouvrage pour les grosses réparations de voirie, doit procéder à une étude d'aménagement des parkings arrières de la Mairie et du périscolaire en plus des travaux de réparation de voirie de marais et d'un programme de trottoirs.

L'ÉCHO DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

Maîtrise d'ouvrage vendée habitat – Modification des numéros de parcelles

La commune a décidé de confier à Vendée Habitat la maîtrise d'ouvrage d'un programme de construction de 6 logements locatifs sociaux sur l'îlot A et 2 prêts sociaux de Location-Accession sur les lots du futur lotissement Le Fief du Val Fleuri.

Compte rendu des réunions des 4 novembre, 9 décembre 2019 et 13 janvier 2020

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Convention prestation balayage avec la coved

Le montant de la réalisation de cette prestation s'élève à 7 275,74 € HT.

Tarifs 2020

Les tarifs 2020 du camping municipal, de la médiathèque et de la location des salles sont disponibles sur le site Internet de la mairie.

Validation avant-projet du quartier d'habitation Le Val Fleuri

L'Avant-Projet Définitif du quartier d'habitation Le Val Fleuri a pour but la création de 30 maisons individuelles et six logements groupés. Le périmètre d'étude couvre une zone d'environ 2,04 ha, située le long de la rue de Bordevert. Le montant des travaux, à ce stade d'Avant-Projet, est estimé par la maîtrise d'oeuvre à 492 660 € HT.

Subvention ADMR

Le solde de la subvention – d'un montant de 2 116,63 € sur un total de 9 754,63 € – a été versée à l'ADMR de Beauvoir-sur-Mer pour l'année 2019.

Aménagement sécuritaire des entrées de bourg Honoraires de maîtrise d'oeuvre

Le montant des honoraires de la maîtrise d'oeuvre est de 10 950 € HT.

L'ÉCHO DES QUESTIONS DIVERSES

Personnel communal – Création de poste filière technique

Un emploi d'agent technique polyvalent, emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} février 2020, a été créé. Il est susceptible d'être pourvu par des agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Boîtes à livres

Trois boîtes à livres sont actuellement en cours de fabrication et seront installées



et seront installées début mars, à proximité de la mairie, des écoles, de la résidence de la Josinette et au Parc de la Salamandre.

État civil

Naissances

- **Méloée JACQUEMARD**, née le 22 novembre 2019 ;
- **Eyva PLET**, née le 24 novembre 2019 ;
- **Sacha GUILBAUD**, né le 4 décembre 2019 ;
- **Swany THOMAZEAU HEÏSSAT**, né le 15 décembre 2019 ;
- **Owen CADORET**, né le 24 décembre 2019 ;
- **Diego PINTAUD**, né le 25 janvier 2020.

Décès

- **Michel DUPONT**, 65 ans ;
- **Jean RAIMBAUD**, 89 ans.

Urbanisme

Permis maison accordés jusqu'en février 2020

	Nom	Adresse du terrain
Permis maison	M. Lyonel PATARD	12, rue des Tulipes
	Mme Ludivine RAIMOND et M. Nicolas PRIOU	4 bis, chemin du Roullard
	M. et Mme Jean-Luc et Brigitte RETUREAU	16, rue du Prieuré

Balade en marais À la découverte d'un milieu

Reconnu au niveau européen grâce à son inscription au réseau Natura 2000 et labellisé Ramsar qui l'identifie comme « zone médiathèque, en partenariat avec le Syndicat Mixte de la baie de Bourgneuf, consacrera plusieurs animations au sujet. Pour l'occasion...

Préserver les ressources exceptionnelles du marais breton : faune, flore, habitat naturel mais aussi spécificités socio-culturelles (y compris) du XXI^e siècle. La médiathèque de Saint-Gervais a donc sollicité le Syndicat Mixte de la baie de Bourgneuf – en charge de l'animation...



Hibou des marais

Une faune et une flore uniques et fragiles

Le marais de Saint-Gervais se compose de prairies de marais entourées de fossés alimentés en eau douce : pâturées ou fauchées, ces espaces sont rares à l'échelle européenne et abritent de nombreuses espèces végétales et animales. Le marais breton représente d'ailleurs un refuge de choix pour quantité d'oiseaux. Il est ainsi le plus important site français de reproduction du hibou des marais, un rapace protégé dont la population a dramatiquement chuté à travers le monde au cours de ces dernières décennies. Au printemps, de nombreuses autres espèces d'oiseaux viennent profiter des douces conditions du marais gervinois pour nicher : avocettes élégantes, échasses blanches, chevaliers gambette, vanneaux huppés...



Depuis les années 2000, les spécialistes ont également constaté le retour de la loutre d'Europe après que sa population ait été décimée par l'homme avide de sa fourrure. Si l'animal est très craintif, sa présence est avérée sur la commune (par le biais d'animaux retrouvés morts et d'empreintes). Parallèlement, le lieu, avec ses nombreuses mares et fossés, est aussi un refuge idéal pour les grenouilles et les anguilles qui ont largement participé à l'économie du territoire.

Côté flore, les prairies de Saint-Gervais représentent également un milieu propice à l'épanouissement d'espèces singulières grâce à l'influence de l'océan et à l'inondation des prairies. C'est ainsi que l'orchidée à fleurs lâches et la renoncule à feuilles d'ophioglosse, une sorte de bouton d'or – attention, cette dernière est une espèce protégée – s'y plaisent tout particulièrement. En revanche, les roselières, présentent en bordure des fossés et qui composent l'habitat de nombreuses espèces d'oiseaux, disparaissent peu à peu du milieu.

D'ailleurs, le marais gervinois n'accueille pas qu'une biodiversité autochtone. Ainsi, les espèces dites « invasives » représentent une cause majeure de perte de diversité. La jussie, par exemple, une plante aquatique venue de régions chaudes, envahit les canaux asphyxiant par la-même le milieu. Il en va de même pour le ragondin et le rat musqué. Introduits en France pour leur fourrure, ils sont causes, aujourd'hui, de nombreux dégâts dans le milieu naturel.

Le marais breton, un milieu créé par l'homme

En réalité, le marais breton a entièrement été façonné par l'homme dès le début de l'ère chrétienne. Peu à peu, les habitants entreprirent de réaliser des fossés et des étiers, puis au Moyen-Âge, des marais salants. Au cours des siècles, l'élevage a remplacé l'activité salicole. L'eau salée a alors été progressivement réduite aux marais les plus proches de la mer, créant un nouveau marais d'eau douce ; les étiers se remplissant désormais grâce à l'eau de pluie du bassin versant. C'est ainsi que le marais autour de Saint-Gervais est fait d'un maillage dense de canaux. Des cours d'eau qui ont tenu, au fil des siècles, une place centrale dans les activités humaines : transport de marchandises, agriculture, élevage, pêche...

Dès le XVIII^e siècle, les propriétaires de marais se sont d'ailleurs regroupés pour faire valoir leurs intérêts. Au niveau du marais gervinois, c'est désormais l'Association Syndicale du Dain, présidée par M. Serge BOUTOLLEAU, qui réunit ces propriétaires. Elle intervient, aux côtés du Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire (SAH), dans la gestion hydraulique, l'entretien et le curage des bras principaux.

La gestion des étiers ne s'arrêtent pas à leur simple entretien. Il convient également de gérer le niveau d'eau dans le marais grâce à un réseau d'écluses. Particularité : pendant l'été, de l'eau est prélevée dans la Loire afin d'alimenter le marais. Une telle manipulation a ses avantages et ses inconvénients. Toutefois, la présence d'eau dans les chenaux, hiver comme été, est nécessaire pour les agriculteurs puisque non seulement les fossés délimitent les différents terrains mais en plus, ils servent d'abreuvoirs pour les bêtes.



Marais gervinois, eau fragile et remarquable

« *humide d'importance internationale* », le marais breton est un site majeur pour la biodiversité. C'est ainsi qu'au printemps, la occasion, l'Écho vous emmène à la découverte de ce site si précieux...

(colles, ningles, bourrines...) et faire prendre conscience au public de ces richesses ; voici un des enjeux de société décisifs en ce début de printemps du site Natura 2000 Marais Breton – pour faire connaître au grand public les merveilles et les particularités du marais gervinois.

Le rôle clé des agriculteurs dans la protection du marais

C'est grâce à l'élevage extensif pratiqué dans les prairies humides que certains oiseaux (comme le vanneau huppé) peuvent rester sur le territoire. Il faut dire qu'une dizaine d'agriculteurs gervinois, conscients de l'importance de leur rôle, se sont engagés dans la protection du marais. Grâce à leurs actions agro-environnementales : fauchage tardif, curage des fossés..., ils permettent de préserver la biodiversité des prairies humides.

Une attention dont chacun peut également faire preuve pour bien vivre en marais : ne pas utiliser de produits nocifs afin de protéger la qualité de l'eau, bien entretenir ses mares et préférer les végétaux locaux, respecter les habitats naturels et les espèces protégées...



« Le Printemps du Marais s'invite à la médiathèque ! »

Du 2 mars au 30 avril	Exposition Natura 2000 et Ramsar par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf découverte du marais et de sa biodiversité
Mercredi 22 avril 14 h 30 à 17 h	Sortie sur le thème de l'agriculture et la biodiversité rencontre et échanges avec différents intervenants (sur inscription, gratuit)
Vendredi 24 avril 14 h 30 à 17 h	Sortie sur le thème de l'eau (découverte du fonctionnement hydraulique du marais) rencontre et échanges avec différents intervenants (sur inscription, gratuit)
Vendredi 24 avril dès 18 h	Initiation à la danse maraîchine avec le Bouquet Salaïe et verre de l'amitié à la médiathèque (réservé aux personnes ayant participé aux sorties)



Curage



Ouvrage hydraulique



Veillée-spectacle, le folklore maraîchin en scène à Saint-Gervais

Samedi 11 janvier à la salle des Primevères, Patrimoine et Tradition, l'association organisatrice du Salon du livre, a proposé, comme en 2019, une veillée-spectacle à caractère régional – Deux heures de divertissement qui ont placé la Vendée et le maraîchin sous les feux des projecteurs.

Les mythes de Vendée interprétés par le Quatuor Légendaire, les contes en parler maraîchin du Cenéen René-Charles BROSSARD et du Gervinois Jean-Pierre BOUTOLLEAU ainsi que les compositions chantées de Christian GAUVRIT ont donc rythmé une soirée folklorique joyeuse et chaleureuse qui a conquis son public. Une réussite qui pousse déjà les organisateurs à se projeter sur une prochaine édition !

TÉLÉTHON – 6 et 7 décembre 2019

Les 6 et 7 décembre 2019, s'est déroulé le Téléthon avec ses différentes activités : concours de palets, vente de croissants et de couscous, initiation à la sophrologie et au yoga, atelier cirque, démonstration de danses, jeux de cartes et de raquettes, loto...

Le 24 janvier dernier a été l'occasion de dresser le bilan définitif et de remercier les associations qui ont animé et proposé différentes activités permettant de récolter 2 651,74 € ; l'Amicale Laïque en a d'ailleurs profité pour remettre un chèque de 200 € au profit du Téléthon.

Un grand merci à tous.



Tournoi Yves CHIFFOLEAU : les U11 du GJ Saint-Gervais Beauvoir vainqueurs

Samedi 4 janvier, les U11 et U13 participaient à la 21^e édition du tournoi Yves CHIFFOLEAU à Saint-Jean-de-Monts opposant 40 équipes venant de toute la Vendée. Quentin BOUYER, Konan SCHERER, Clémence BROSSET, Éloane FOUCHET, Nathan PELLOQUIN et Théo BRECHET, l'équipe des U11 de Saint-Gervais, ont gagné le tournoi et Quentin a remporté le trophée du meilleur joueur U11. Une équipe avec un état d'esprit irréprochable (beaucoup de fair-play) et solidaire qui a rendu très fiers les coachs, les parents et bien évidemment tous les joueurs eux-mêmes.



Contes et légendes de Vendée à la médiathèque

Vendredi 10 janvier à 19 h, l'équipe de la médiathèque a proposé un apéro lecture autour des contes et légendes de Vendée en lien avec l'exposition « Vendée, terre de légendes », prêtée par la Bibliothèque Départementale de Vendée. De Mélusine, la fée bâtisseuse au château de Tiffauges avec l'horrible Barbe Bleue, en passant par la plage des demoiselles à Saint-Jean-de-Monts et le pont diabolique de l'île d'Yeu, les participants ont pu revivre quelques-unes des légendes vendéennes et partir à la découverte de lieux fantastiques et de personnages étranges et mystérieux. Un rendez-vous convivial, culturel et ludique très apprécié !



A savoir

Élections municipales « scrutin de listes : panachage non autorisé »

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2020 pour le premier tour et le 22 mars pour le second tour (s'il a lieu). Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h. Ne pas oublier pièce d'identité et carte électorale.



Un nouvel agent technique

Depuis le 10 février dernier, Monsieur Guillaume ZANATO, âgé de 32 ans, est arrivé en tant qu'agent technique en charge des espaces verts pour compléter l'équipe en place.

Portes ouvertes des écoles maternelles

Les portes ouvertes de l'école des Guernovelles ainsi que de l'école Notre-Dame-de-Bordevert auront lieu le 21 mars prochain.

Agenda de la Médiathèque

Jusqu'au 30 avril	Prix du Gois – 5 premiers romans en compétition lisez et votez – gratuit – sur inscription public adulte
Mardi 3 mars	Atelier d'écriture créative avec Carole LEROY-GOSSELIN 20h-22h – sur inscription – 5 € la séance
Mardi 10 et mercredi 11 mars	Fermeture de la médiathèque – formation interne – les documents empruntés peuvent être déposés dans la boîte de retours
Samedi 21 mars	Après-midi jeux avec L'ASSOLI 15 h à 19 h – gratuit – ouvert à tous
Samedi 28 mars	P'tit Déj' Lecture 10 h – gratuit – public adulte
Samedi 4 avril	Raconte-moi des histoires 11 h – gratuit – 0-4 ans
Mardi 7 avril	Atelier d'écriture créative avec Carole LEROY-GOSSELIN 20h-22h – sur inscription – 5 € la séance
Vendredi 10 avril	Soirée pyjama 19 h 30 – gratuit – à partir de 5 ans
Samedi 25 avril	P'tit Déj' Lecture 10 h – gratuit – public adulte
Mai/juin	Exposition de peintures par l'association des retraités belvéris (ARSB)
Mercredi 6 mai	Spectacle des Soeurs Lampions 10 h – gratuit – sur inscription – tout public Salle des Primevères
Samedi 27 juin	P'tit Déj' Lecture 10 h – gratuit – public adulte
Juillet/août	Exposition « Autopsie d'un polar » par la Bibliothèque Départementale de Vendée

Agenda

Mars/avril	Exposition « Le Marô » , photographies du Marais Breton Vendéen - paysages et espèces animales par Vendée des Îles visible dans différents lieux de Saint-Gervais
Samedi 7 et dimanche 8 mars	Salon du livre organisé par l'association Patrimoine et Tradition Salle des Primevères – de 10 h à 18 h
Vendredi 20 et samedi 21 mars	Soirée Café-Théâtre animée par Les Projets Gervinois Salle des Primevères – 21h – sur réservation
Vendredi 27 et samedi 28 mars	Soirée Café-Théâtre animée par Les Projets Gervinois Salle des Primevères – 21h – sur réservation
Vendredi 3 avril	Spectacle de danses de l'école Notre Dame de Bordevert – salle de sports des Primevères
Dimanche 5 avril	Concours de cartes organisé par l'Union des Commerçants Gervinois Salle des Primevères
Dimanche 5 avril	Concours amateur CSO Haras des Presnes
Dimanche 19 avril	Concours amateur Hunter Haras des Presnes
Samedi 25 avril	Tournoi des 3 raquettes organisé par l'Amicale Laïque – salle de sports des Primevères
Vendredi 8 mai	Marché de producteurs organisé par La Cave Once Upon a Wine
Samedi 30 mai	Gala de danses et cirque de La Compagnie Fabigan salle de sports des Primevères – 20 h 30
Dimanche 7 juin	Concours Club CCE (dressage CSO CROSS) Haras des Presnes
Samedi 13 juin	Festiv'Ecole organisé par L'APEG salle de sports des Primevères
Dimanche 14 juin	Vide grenier organisé par L'AS Saint-Gervais Haras des Presnes
Samedi 20 juin	Fête de la musique organisée par l'Union des Commerçants Gervinois au parc des Primevères
Du vendredi 10 au dimanche 12 juillet	Concours amateur CSO organisé par la SHR Pays du Gois Haras des Presnes

Agenda du Foot

Les rencontres de foot seniors à Saint-Gervais (le dimanche à 15 h)	SAINT-GERVAIS 1
	08/03 – Les Lucs sur Boulogne 2
	26/04 – St Christophe du ligneron
	17/04 – La Garnache 2

Le Samedi 11 Avril, le GJ Saint-Gervais Beauvoir organise un tournoi des catégories U15 et U18. Le matin, des matchs auront lieu sur les deux stades à Saint-Gervais et toutes les équipes se rejoindront l'après-midi à Beauvoir pour terminer le tournoi.

STG2020, le Salon du livre de Saint-Gervais est de retour !

Les 7 et 8 mars se tiendra le Salon du livre de Saint-Gervais 2020 à la salle des Primevères. Une nouvelle occasion de rencontrer des auteurs de livres, de les écouter et d'échanger avec eux tout en profitant de l'ambiance et des surprises proposées par ce salon désormais éclaté en plusieurs salles.

Le samedi après-midi, les enfants pourront écouter les auteurs qui se feront **conteurs et animateurs dans une salle annexe.** Ce même

jour, à 15 h, se déroulera également la remise des prix du **concours de marques-pages**, mis en place avec la Médiathèque et auquel les élèves des deux écoles, du CE1 au CM2, auront participé les semaines précédant le salon.

Le dimanche après-midi, **des auteurs se feront témoins dans la salle annexe avec leurs récits de vie.** Chacun disposera de vingt minutes pour présenter son ouvrage et échanger avec le public sur des thèmes variés : face à la maladie, l'enfance en dif-

ficulté, les derniers de 39-45, l'agriculture nouvelle, pourquoi voyager ?

Le dimanche matin sera littéraire avec deux débats sur la langue française et les guerres de Vendée. Ils seront suivis d'un apéro littéraire à 11 h 30 pendant lequel, dans le vestibule et le bar, poètes et chanteurs interpréteront leurs compositions.

Évidemment, ce STG2020 réserve bien d'autres surprises et animations qui combleront petits et grands lecteurs, amoureux de la région et

tout ceux qui aiment les rencontres.

L'entrée au Salon du livre est gratuite.



Le Conseil municipal des enfants en visite au Sénat



Le 4 décembre dernier, le Conseil municipal des enfants, accompagné d'an-

ciens camarades conseillers et de membres du conseil municipal adulte, s'est rendu à Paris pour visiter le Sénat et rencontrer Mme Annick BILLON, sénatrice de la Vendée.

Après un pique-nique dans les jardins du Luxembourg et la visite guidée du Sénat, le groupe a pu assister à la séance des questions au gouvernement.



La journée s'est achevée par une visite en car des monuments parisiens : l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel et la place de la Concorde.

Une très belle journée ensoleillée qui restera dans les mémoires des jeunes conseillers.

LES BONS RÉFLEXES Au jardin...

Avec l'arrivée des beaux jours, revient l'envie de s'occuper de son jardin. Pourtant le jardinage est un loisir à risque qui cause un quart des accidents domestiques !

Pour prévenir l'accident, encore faut-il avoir identifié les dangers : outils de jardinage, engrais, désherbants, mais aussi plantes et insectes piqueurs...

Découvrez les précautions à prendre pour éviter quelques problèmes.

Cinq règles de base

- **Règle n°1** : s'équiper de manière à travailler en toute sécurité ; porter gants et lunettes de protection (taille de plantes, utilisation d'un souffleur ou d'un broyeur).

Ne jamais hésiter à se sécuriser ou à travailler à deux pour grimper dans un arbre (pour couper les branches d'un cerisier par exemple) ;

- **Règle n°2** : débrancher tout matériel électrique dès qu'il n'est plus utilisé, laissé seul quelques instants ou si une intervention est nécessaire pour débloquer la lame... ;

- **Règle n°3** : ranger en hauteur tout outil tranchant et les rallonges électriques après utilisation ;

- **Règle n°4** : pour éviter les chutes, ranger systématiquement pelle, bêche, râteau, griffoir, échelle et même tuyau d'arrosage ;

- **Règle n°5** : vérifier sa vaccination contre le tétanos ; une simple piqûre de rose peut en être le vecteur...

Attention aux engrais et autres désherbants !

Les produits phytosanitaires sont néfastes pour la santé. Et ce n'est pas parce que certains produits sont utilisés dans l'agriculture biologique qu'ils sont bons pour autant ! La bouillie bordelaise, par exemple, contient du sulfate de cuivre à l'origine d'irritations cutanées et oculaires et toxique en cas d'ingestion.

Une seule recommandation : tous les produits de jardinage, même les moins dangereux, doivent être rangés dans un espace hors de portée des enfants et être manipulés avec précautions (gants, masques, tenues et lunettes de protection). Et surtout, les pulvérisations doivent être réalisées par temps sec et sans vent.

Attention aux insectes et plantes toxiques

Les insectes sont à l'origine de nombreux accidents allergiques. Ne pas les attirer avec du sucre ou laisser de la nourriture traîner et se protéger avec des répulsifs limitent les risques.

De même, certaines plantes sont nocives au toucher ou à l'ingestion. Dans un jardin avec enfants ou animaux domestiques, il faut être vigilant sur les espèces plantées et porter des protections adéquates si l'on doit travailler sur ces plantes.

Attention, il faut être particulièrement attentif avec les arbustes à baies qui attirent irrésistiblement les plus jeunes.